

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006895500059	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC ANJOU LOIR ET SARTHE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BAUGÉ

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	38
A8.3 - Opérations liées aux cessions	39
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	40
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	41
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	45

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	49
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	50

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

51

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 437 057,46	G 1 878 914,96	G-A 441 857,50
	Section d'investissement	B 1 202 049,32	H 1 228 720,44	H-B 26 671,12

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 546 060,95 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 173 620,61 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 639 106,78	Q= G+H+I+J 4 827 316,96	=Q-P 2 188 210,18

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 21 112,39	K 0,00
	Section d'investissement	F 321 461,62	L 651 452,57
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 342 574,01	= K+L 651 452,57

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 458 169,85	= G+I+K 3 424 975,91	1 966 806,06
	Section d'investissement	= B+D+F 1 523 510,94	= H+J+L 2 053 793,62	530 282,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 981 680,79	= G+H+I+J+K+L 5 478 769,53	2 497 088,74

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 21 112,39	K 0,00
011	Charges à caractère général	21 112,39	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 321 461,62	L 651 452,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	651 452,57
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	41 490,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 978,03	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	253 993,59	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	694 414,11	323 183,52	45 983,95	21 112,39	304 134,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 000,00	249 523,20	7 039,25	0,00	17 437,55
014	Atténuations de produits	5 000,00	106,00	0,00	0,00	4 894,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	1 826,84	0,00	0,00	3 673,16
Total des dépenses de gestion courante		978 914,11	574 639,56	53 023,20	21 112,39	330 138,96
66	Charges financières	85 000,00	63 688,03	18 038,09	0,00	3 273,88
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	2 000,00	0,00			2 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 130 914,11	638 327,59	71 061,29	21 112,39	400 412,84
023	Virement à la section d'investissement	1 369 942,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	745 000,00	727 668,58			17 331,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 114 942,89	727 668,58			1 387 274,31
TOTAL		3 245 857,00	1 365 996,17	71 061,29	21 112,39	1 787 687,15
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	218 795,60	365 256,38	46 200,00	0,00	-192 660,78
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 201 000,45	1 225 276,58	0,00	0,00	-24 276,13
Total des recettes de gestion courante		1 419 796,05	1 590 532,96	46 200,00	0,00	-216 936,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	139,00	0,00	0,00	-139,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 419 796,05	1 590 671,96	46 200,00	0,00	-217 075,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections	280 000,00	242 043,00			37 957,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		280 000,00	242 043,00			37 957,00
TOTAL		1 699 796,05	1 832 714,96	46 200,00	0,00	-179 118,91
Pour information		1 546 060,95				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	771,25	41 490,00	7 738,75
21	Immobilisations corporelles	286 213,68	230 253,56	25 978,03	29 982,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 588 023,32	373 854,94	253 993,59	1 960 174,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 924 237,00	604 879,75	321 461,62	1 997 895,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	348 861,51	0,00	6 138,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
	Total des dépenses financières	455 000,00	348 861,51	0,00	106 138,49
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 379 237,00	953 741,26	321 461,62	2 104 034,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	280 000,00	242 043,00		37 957,00
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	6 265,06		493 734,94
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	780 000,00	248 308,06		531 691,94
	TOTAL	4 159 237,00	1 202 049,32	321 461,62	2 635 726,06
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 205 595,61	329 708,91	651 452,57	224 434,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 205 595,61	329 708,91	651 452,57	224 434,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	165 077,89	165 077,89	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	165 077,89	165 077,89	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 370 673,50	494 786,80	651 452,57	224 434,13
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 369 942,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	745 000,00	727 668,58		17 331,42
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	6 265,06		493 734,94
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 614 942,89	733 933,64		1 881 009,25
	TOTAL	3 985 616,39	1 228 720,44	651 452,57	2 105 443,38
	Pour information	173 620,61			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	369 167,47		369 167,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	256 562,45		256 562,45
014	Atténuations de produits	106,00		106,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 826,84		1 826,84
66	Charges financières	81 726,12	0,00	81 726,12
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	727 668,58	727 668,58
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	709 388,88	727 668,58	1 437 057,46

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 057,46

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	242 043,00	242 043,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	348 861,51	0,00	348 861,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	771,25	0,00	771,25
21	Immobilisations corporelles (6)	230 253,56	0,00	230 253,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	373 854,94	6 265,06	380 120,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	953 741,26	248 308,06	1 202 049,32

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 202 049,32

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	411 456,38		411 456,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 225 276,58		1 225 276,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	139,00	242 043,00	242 182,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 636 871,96	242 043,00	1 878 914,96

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 546 060,95
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 424 975,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	329 708,91	0,00	329 708,91
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	6 265,06	6 265,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		727 668,58	727 668,58
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		329 708,91	733 933,64	1 063 642,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	173 620,61
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	165 077,89
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 402 341,05
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	694 414,11	323 183,52	45 983,95	21 112,39	304 134,25
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	55 000,00	36 352,12	8 262,94	0,00	10 384,94
6062	Produits de traitement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 200,00	2 285,38	0,00	0,00	-85,38
6066	Carburants	1 000,00	829,72	0,00	0,00	170,28
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	2 412,32	0,00	0,00	1 087,68
611	Sous-traitance générale	284 521,00	90 447,75	3 000,00	0,00	191 073,25
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	2 132,48	0,00	-132,48
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 930,00	1 402,00	0,00	0,00	528,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 499,25	7 031,93	420,00	15 923,00	-21 875,68
61523	Entretien, réparations réseaux	203 877,98	149 916,93	4 294,53	539,39	49 127,13
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	374,38	0,00	0,00	625,62
6156	Maintenance	5 100,00	5 189,64	0,00	0,00	-89,64
6161	Multirisques	650,00	391,37	0,00	0,00	258,63
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	27 070,00	0,00	22 930,00
6222	Commissions recouvrement redevance	18 500,00	15 597,36	0,00	0,00	2 902,64
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	450,00	1 450,00	0,00	0,00	-1 000,00
6228	Divers	0,00	142,92	278,00	4 650,00	-5 070,92
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 009,50	0,00	0,00	2 990,50
6236	Catalogues et imprimés	0,00	59,93	0,00	0,00	-59,93
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	406,36	0,00	0,00	2 593,64
627	Services bancaires et assimilés	100,00	122,57	0,00	0,00	-22,57
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	765,48	0,00	0,00	734,52
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	10 000,00	2 449,93	0,00	0,00	7 550,07
6288	Autres	7 285,88	4 207,93	0,00	0,00	3 077,95
63512	Taxes foncières	1 500,00	338,00	0,00	0,00	1 162,00
6378	Autres taxes et redevances	600,00	0,00	526,00	0,00	74,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 000,00	249 523,20	7 039,25	0,00	17 437,55
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	224 000,00	213 061,00	0,00	0,00	10 939,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	35 933,31	7 039,25	0,00	7 027,44
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	528,89	0,00	0,00	-528,89
014	Atténuations de produits (4)	5 000,00	106,00	0,00	0,00	4 894,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	5 000,00	106,00	0,00	0,00	4 894,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	1 826,84	0,00	0,00	3 673,16
6518	Autres	1 500,00	170,94	0,00	0,00	1 329,06
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 491,40	0,00	0,00	508,60
6542	Créances éteintes	2 000,00	164,50	0,00	0,00	1 835,50
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		978 914,11	574 639,56	53 023,20	21 112,39	330 138,96
66	Charges financières (b) (5)	85 000,00	63 688,03	18 038,09	0,00	3 273,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	80 022,37	0,00	0,00	-22,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-19 463,58	18 038,09	0,00	1 425,49
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	3 129,24	0,00	0,00	1 870,76
67	Charges exceptionnelles (c)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	2 000,00	0,00			2 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	2 000,00	0,00			2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	30 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 130 914,11	638 327,59	71 061,29	21 112,39	400 412,84
023	Virement à la section d'investissement	1 369 942,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	745 000,00	727 668,58			17 331,42
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	745 000,00	727 668,58			17 331,42
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 114 942,89	727 668,58			1 387 274,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 114 942,89	727 668,58			1 387 274,31

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 245 857,00	1 365 996,17	71 061,29	21 112,39	1 787 687,15
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	18 038,09
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 463,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 425,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	218 795,60	365 256,38	46 200,00	0,00	-192 660,78
704	Travaux	169 062,40	336 130,01	39 000,00	0,00	-206 067,61
70611	Redevance d'assainissement collectif	49 733,20	29 126,37	7 200,00	0,00	13 406,83
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 201 000,45	1 225 276,58	0,00	0,00	-24 276,13
757	Redevances des fermiers, concession..	1 201 000,45	1 225 276,58	0,00	0,00	-24 276,13
7588	Autres	0,00	0,82	0,00	0,00	-0,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 419 796,05	1 590 532,96	46 200,00	0,00	-216 936,91
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	139,00	0,00	0,00	-139,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	139,00	0,00	0,00	-139,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 419 796,05	1 590 671,96	46 200,00	0,00	-217 075,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	280 000,00	242 043,00			37 957,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	280 000,00	242 043,00			37 957,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		280 000,00	242 043,00			37 957,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 699 796,05	1 832 714,96	46 200,00	0,00	-179 118,91
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 546 060,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	771,25	41 490,00	7 738,75
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	41 490,00	8 510,00
2033	Frais d'insertion	0,00	180,00	0,00	-180,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	591,25	0,00	-591,25
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	286 213,68	230 253,56	25 978,03	29 982,09
2111	Terrains nus	15 000,00	61,88	0,00	14 938,12
2125	Aménagement Terrains bâtis	18 099,50	18 462,00	0,00	-362,50
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 573,16	39 386,73	7 719,44	-42 533,01
21532	Réseaux d'assainissement	190 909,82	127 635,03	18 258,59	45 016,20
2154	Matériel industriel	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21562	Service d'assainissement	32 724,40	32 526,20	0,00	198,20
2181	Installat° générales, agencements	6 906,80	10 469,36	0,00	-3 562,56
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	1 712,36	0,00	1 287,64
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 588 023,32	373 854,94	253 993,59	1 960 174,79
2313	Constructions	609 077,68	181 128,36	96 067,09	331 882,23
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 978 945,64	192 726,58	157 926,50	1 628 292,56
Total des dépenses d'équipement		2 924 237,00	604 879,75	321 461,62	1 997 895,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	348 861,51	0,00	6 138,49
1641	Emprunts en euros	296 000,00	290 076,26	0,00	5 923,74
1687	Autres dettes	59 000,00	58 785,25	0,00	214,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
Total des dépenses financières		455 000,00	348 861,51	0,00	106 138,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 379 237,00	953 741,26	321 461,62	2 104 034,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	280 000,00	242 043,00		37 957,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	280 000,00	242 043,00		37 957,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	280 000,00	119 911,00		160 089,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	744,00		-744,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	934,00		-934,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	87 552,00		-87 552,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	801,00		-801,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	865,00		-865,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	6 723,00		-6 723,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	24 464,00		-24 464,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	49,00		-49,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00	6 265,06		493 734,94
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	6 265,06		493 734,94
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		780 000,00	248 308,06		531 691,94
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 159 237,00	1 202 049,32	321 461,62	2 635 726,06
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 205 595,61	329 708,91	651 452,57	224 434,13
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 017 438,28	16 472,50	252 101,25	748 864,53
1313	Subv. équipt Départements	109 074,00	261 320,35	386 057,00	-538 303,35
1318	Autres subventions d'équipement	79 083,33	51 916,06	13 294,32	13 872,95
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 205 595,61	329 708,91	651 452,57	224 434,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 077,89	165 077,89	0,00	0,00
1068	Autres réserves	165 077,89	165 077,89	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		165 077,89	165 077,89	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 370 673,50	494 786,80	651 452,57	224 434,13
021	Virement de la section d'exploitation	1 369 942,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	745 000,00	727 668,58		17 331,42
28031	Frais d'études	0,00	1 616,00		-1 616,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	638,00		-638,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	23 032,00		-23 032,00
28131	Bâtiments	0,00	135 698,00		-135 698,00
28135	Installations générales, agencements, ..	745 000,00	1 158,00		743 842,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	190,00		-190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	62 078,00		-62 078,00
28154	Matériel industriel	0,00	18 150,00		-18 150,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 637,00		-2 637,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 208,85		-1 208,85
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	558,00		-558,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	155 578,00		-155 578,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	319 017,71		-319 017,71
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	173,00		-173,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	2 330,00		-2 330,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 262,10		-2 262,10
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 090,00		-1 090,00
28184	Mobilier	0,00	253,92		-253,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 114 942,89	727 668,58		1 387 274,31
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00	6 265,06		493 734,94
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	6 265,06		493 734,94
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 614 942,89	733 933,64		1 881 009,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 985 616,39	1 228 720,44	651 452,57	2 105 443,38
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		173 620,61			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 987 898,75									
1641 Emprunts en euros (total)					4 987 898,75									
00017528766	Sté CRCAM	03/05/2007	03/05/2007	03/08/2007	300 000,00	F		4,510	4,236		A	X Echéance constante		A-1
000203066 014 14	CREDIT MUTUEL TIERCE	27/10/2015	25/01/2018	25/04/2018	86 528,28	F		1,650	1,664		T	X Echéance constante		A-1
00020306606	CREDIT MUTUEL TIERCE	17/12/2003	23/01/2004	23/03/2004	209 900,00	F		4,350	4,442		T	X Echéance constante		A-1
00020306609	CREDIT MUTUEL TIERCE	08/07/2011	01/01/2018	25/02/2018	32 751,45	F		4,050	4,799		T	X Echéance constante		A-1
00020306611	CREDIT MUTUEL TIERCE	05/09/2004	01/01/2018	05/02/2018	41 254,36	F		4,600	4,684		M	X Echéance constante		A-1
00020306612	CREDIT MUTUEL TIERCE	15/11/2016	01/01/2018	15/02/2018	422 011,67	F		0,980	0,980		T	X Echéance constante		A-1
00020306613	CREDIT MUTUEL TIERCE	01/01/2018	01/01/2018	05/02/2018	120 474,24	F		3,750	3,885		T	X Echéance constante		A-1
00059920932	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	08/07/2009	01/01/2018	15/02/2018	69 555,60	F		4,690	4,891		T	X Echéance constante		A-1
00063619190	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	21/12/2009	01/01/2018	15/03/2018	101 601,50	R	EURIBOR	1,550	1,491		T	X Echéance constante		A-1
00069632609	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	03/04/2018	211 871,71	F		3,480	4,961		A	X Echéance constante		A-1
00075505782	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	15/12/2011	01/01/2018	15/06/2021	155 916,44	F		4,380	3,936		T	X Echéance constante		A-1
00079880146	Sté CRCAM	14/02/2012	14/02/2012	23/04/2012	794 169,99	F		3,940	4,024		T	X Echéance constante		A-1
10000027371	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	17/10/2021	199 913,71	F		4,030	3,590		A	X Echéance constante		A-1
10000058576	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	06/12/2013	01/01/2018	15/03/2018	52 881,65	F		3,170	9,423		A	X Echéance constante		A-1
10000067004	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	09/01/2014	01/01/2018	15/05/2021	400 960,34	F		3,560	3,459		T	X Echéance constante		A-1
10000256431	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	15/09/2018	43 190,69	F		1,590	1,742		A	X Echéance constante		A-1

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10001573800	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	21/04/2020	20/07/2020	15/01/2021	1 100 000,00	F		0,930	0,931		T	C		A-1
1336967	CAISSE DES DEPOTS	26/08/2014	01/01/2018	01/01/2018	205 920,00	V		2,000	1,606		T	C		A-1
1336968	CAISSE DES DEPOTS	09/06/2016	01/01/2018	01/01/2018	53 906,25	R	LIVRET A	0,370	1,359		T	C		A-1
1336969	CAISSE DES DEPOTS	09/06/2016	01/01/2018	01/01/2018	54 961,57	F		0,320	1,328		T	X Echéance constante		A-1
4304522	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	11/07/2014	01/01/2018	15/02/2018	14 491,71	F		2,980	3,090		T	C		A-1
70001852890	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	03/05/2004	01/01/2018	15/01/2018	50 745,89	F		4,580	5,115		M	X Echéance constante		A-1
70002599889	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	12/12/2004	01/01/2018	15/01/2018	9 738,73	V		1,200	1,192		T	X Echéance constante		A-1
7479614	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	67 950,56	F		5,500	5,853		S	X Echéance constante		A-1
7932137	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	31/03/2011	25/04/2011	25/07/2011	130 000,00	F		4,700	4,420		T	X Echéance constante		A-1
MIN5013847EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/10/1999	01/02/2001	01/02/2002	27 882,88	F		5,490	5,490		A	X Echéance constante		A-1
MON510347EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/09/2009	01/01/2018	01/04/2018	29 319,53	F		4,780	6,332		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					813 210,95									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					813 210,95									
090255302	AGENCE DE L EAU LE MANS	12/07/2012	01/01/2018	30/09/2018	372 896,04	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
110265302	AGENCE DE L EAU LE MANS	28/11/2012	01/01/2018	30/09/2018	308 837,01	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
MONTREUIL SUR LOIR 2018	EPA COMMUNE DE MONTREUIL SUR LOIR	01/01/2018	01/01/2018	02/01/2018	131 477,90	F		3,980	4,870		A	X Echéance constante		A-1
Total général					5 801 109,70									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 928 662,28					290 076,26	80 022,37	0,00	18 479,71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 928 662,28					290 076,26	80 022,37	0,00	18 479,71
00017528766		0,00	A-1	165 770,29	12,67	F		4,236	9 237,58	7 892,85	0,00	3 073,57
000203066 014 14		0,00	A-1	49 745,01	6,83	F		1,664	6 649,81	889,51	0,00	150,48
00020306606		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,442	2 482,02	67,84	0,00	0,00
00020306609		0,00	A-1	11 561,76	2,67	F		4,799	3 896,69	567,39	0,00	46,82
00020306611		0,00	A-1	5 294,70	0,75	F		4,684	6 783,59	413,77	0,00	17,59
00020306612		0,00	A-1	248 204,78	7,92	F		0,980	29 681,25	2 614,43	0,00	310,81
00020306613		0,00	A-1	84 950,03	10,42	F		3,885	6 486,59	3 338,37	0,00	495,54
00059920932		0,00	A-1	38 778,59	5,67	F		4,891	5 745,45	1 988,11	0,00	232,39
00063619190		0,00	A-1	15 387,69	1,00	R	EURIBOR	1,788	14 737,08	1 057,39	0,00	31,36
00069632609		0,00	A-1	125 678,51	6,33	F		4,961	15 621,47	4 917,24	0,00	3 255,91
00075505782		0,00	A-1	96 359,26	7,25	F		3,936	11 539,89	3 501,75	0,00	144,75
00079880146		0,00	A-1	445 328,94	14,83	F		4,024	29 688,60	18 277,04	0,00	3 314,24
10000027371		0,00	A-1	128 260,40	7,83	F		3,590	13 984,62	4 310,02	0,00	798,85
10000058576		0,00	A-1	0,00	0,00	F		9,423	9 505,37	301,32	0,00	0,00
10000067004		0,00	A-1	202 638,10	4,92	F		3,459	36 951,44	6 910,12	0,00	792,31
10000256431		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,742	7 485,27	119,02	0,00	0,00
10001573800		0,00	A-1	968 000,00	21,83	F		0,931	44 000,00	9 258,16	0,00	1 900,51
1336967		0,00	A-1	149 760,00	15,83	V	LIVRET A	2,538	9 360,00	5 363,51	0,00	1 475,65
1336968		0,00	A-1	36 656,25	12,58	R	LIVRET A	2,225	2 875,00	1 230,93	0,00	338,92
1336969		0,00	A-1	39 028,31	12,83	F		1,328	2 741,36	523,08	0,00	125,26
4304522		0,00	A-1	7 091,79	5,67	F		3,090	1 233,32	234,31	0,00	27,00
70001852890		0,00	A-1	5 138,75	0,58	F		5,115	8 495,53	447,59	0,00	10,46
70002599889		0,00	A-1	1 757,46	1,08	V	EURIBOR	1,485	1 349,91	92,12	0,00	15,58
7479614		0,00	A-1	51 448,53	11,17	F		5,853	3 136,40	2 959,64	0,00	990,38
7932137		0,00	A-1	35 112,17	12,33	F		4,420	2 020,42	1 709,98	0,00	302,55
MIN5013847EUR		0,00	A-1	2 051,17	0,17	F		5,490	1 944,31	219,35	0,00	103,23

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON510347EUR		0,00	A-1	14 659,79	5,33	F		6,332	2 443,29	817,53	0,00	525,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		466 974,29					58 785,25	3 129,24	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		466 974,29					58 785,25	3 129,24	0,00	0,00
090255302		0,00	A-1	223 737,60	8,75	F		0,000	24 859,74	0,00	0,00	0,00
110265302		0,00	A-1	176 478,27	7,75	F		0,000	22 059,79	0,00	0,00	0,00
MONTREUIL SUR LOIR 2018		0,00	A-1	66 758,42	4,08	F		4,870	11 865,72	3 129,24	0,00	0,00
Total général		0,00		3 395 636,57					348 861,51	83 151,61	0,00	18 479,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 395 636,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	05-01-2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	16/03/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	16/03/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	16/03/2017
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	16/03/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	16/03/2017
L	2182 Matériel de transport	5	16/03/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
L	2184 Mobilier	10	16/03/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
L	2154 Matériel industriel	10	22/11/2018
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	05/01/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	05/01/2023
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	30	05/01/2023
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	30	05/01/2023
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	30	05/01/2023
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	30	05/01/2023
L	2138 Autres constructions	30	05/01/2023
L	2151 Installations complexes spécialisées	10	05/01/2023
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	10	05/01/2023
L	2155 Outillage industriel	10	05/01/2023
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	10	05/01/2023
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	05/01/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	05/01/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
15% DES CREANCES DE PLUS DE 2 ANS NON SOLDEES	0,00	04/11/2021	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		735 000,00	I 590 904,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		355 000,00	348 861,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	296 000,00	290 076,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	59 000,00	58 785,25
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		380 000,00	242 043,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	280 000,00	242 043,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	590 904,51	321 461,62	0,00	912 366,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 114 942,89	III 727 668,58
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 114 942,89	727 668,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 616,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	638,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	23 032,00
28131	Bâtiments	0,00	135 698,00
28135	Installations générales, agencements, ..	745 000,00	1 158,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	62 078,00
28154	Matériel industriel	0,00	18 150,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 637,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 208,85
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	558,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	155 578,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	319 017,71
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	173,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	2 330,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 262,10
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 090,00
28184	Mobilier	0,00	253,92
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 369 942,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	727 668,58	651 452,57	173 620,61	165 077,89	1 717 819,65

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 912 366,13
Ressources propres disponibles	IV 1 717 819,65
Solde	V = IV – II (3) 805 453,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	350,00	0,00	0
01/01/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	1 750,00	0,00	0
11/01/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	8 539,70	0,00	0
11/01/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	18 809,00	0,00	0
17/01/2023	BRANCHEMENT EU - 7 CHEMIN DES VALLEES - SEICHES	2 908,57	46,00	60
20/01/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	2 200,00	0,00	0
23/01/2023	BRANCHEMENT EU - 6 RUE JEAN DE BLOIS - DAUMERAY	5 562,55	87,00	60
23/01/2023	EXTENSION RESEAU - CREATION COLLECTEUR EU ET 3 BRANCHEMENT - CHEMIN DE LA MOTTE	14 611,19	229,00	60
25/01/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	6 265,06	0,00	0
25/01/2023	AVANCE MARCHES 2020-11 TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE-MORANNES	-6 265,06	0,00	0
25/01/2023	BRANCHEMENT EU - 6 RUE DE LA MAIRIE - SERMAISE	2 649,06	41,00	60
07/02/2023	BRANCHEMENT EU - 4 RUE AXILETTE - DURTAL	2 618,57	40,00	60
16/02/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	3 525,10	0,00	0
24/02/2023	BRANCHEMENT EU - RUE DE LA FRAIRIE - CHEFFES	1 626,17	23,00	60
28/02/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	8 280,00	0,00	0
02/03/2023	ECOPATURAGE POSE CLOTURE A MOUTON - STEP BARACE	6 793,50	0,00	0
02/03/2023	ECOPATURAGE POSE CLOTURE A MOUTON - STEP ETRICHE	10 206,00	0,00	0
02/03/2023	REPLACEMENT 2 POMPES PR GRAND CHAMP - CORNILLE	4 132,43	57,00	60
02/03/2023	MISE EN PLACE PIEDS DE POTENCES	16 164,00	1 342,00	10
03/03/2023	REFECTION DALLE PR ST AUBIN - MORANNES	16 820,00	232,00	60
08/03/2023	MISE EN PLACE TRANSMETTEUR DE DEBIT STATION - STEU DAUMERAY	4 765,34	64,00	60
14/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	63,80	0,00	0
14/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	574,20	0,00	0
14/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	226,20	0,00	0
14/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	2 035,80	0,00	0
15/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	239,90	0,00	0
15/03/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	1 312,15	0,00	0
27/03/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	1 080,00	0,00	0
28/03/2023	BRANCHEMENT EU - 3 ROUTE DE CHAUFFOUR HUILLE	5 620,83	71,00	60
04/04/2023	ECOPATURAGE POSE CLOTURE A MOUTON - STEP ETRICHE	1 462,50	0,00	0
07/04/2023	REPLACEMENT ARMOIRE FECL3 CONDUITE ASPIRATION ET REFOULEMENT - STEU TIERCE	4 573,16	111,00	30
08/04/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	4 388,35	0,00	0
12/04/2023	MISE EN PLACE 4 DALLES REDUCTRICES ET 4 REGARDS BETON - STEU ETRICHE	3 370,08	81,00	30
12/04/2023	BRANCHEMENT EU - 82 BIS RUE D ANJOU - TIERCE	4 403,32	53,00	60
13/04/2023	SEPARATION INSTALLATION ELECTRIQUE DU COMPTEUR DE L ECOLE APPARTENANT SEICHES	6 906,80	330,00	15
13/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	1 330,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	3 994,85	0,00	0
13/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	4 663,62	0,00	0
24/04/2023	BRANCHEMENT EU - 7 TER RUE DES BUTTES - LES RAIRES	3 024,90	34,00	60
24/04/2023	BRANCHEMENT EU - 2 CHEMIN DE LA MADELEINE - CORZE	4 242,07	49,00	60
24/04/2023	RENOUVELLEMENT ET INSTALLATION ARMOIRE PR LA LAITERIE - CORNILLE	6 638,20	152,00	30
24/04/2023	BRANCHEMENT EU - 28 RUE DE LA CHAUSSEE TIERCE	2 176,00	25,00	60
25/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	41 311,20	0,00	0
25/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	13 418,90	0,00	0
25/04/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	563,24	0,00	0
09/05/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	19 453,00	0,00	0
11/05/2023	MISE EN PLACE PIEDS DE POTENCES SECTEUR DSP	16 362,20	1 045,00	10
26/05/2023	BRANCHEMENT EU - 4 RUE DU STADE - ETRICHÉ	2 292,62	23,00	60
26/05/2023	BRANCHEMENT EU - RUE DE LA TUFFIERE - LUE	5 226,01	52,00	60
26/05/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	2 767,91	0,00	0
30/05/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	350,00	0,00	0
30/05/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	1 100,00	0,00	0
30/05/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	11 390,00	0,00	0
19/06/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	42 868,00	0,00	0
26/06/2023	MISE EN CONFORMITE BRANCHEMENT - 12 RUE DE LA PAIX - SERMAISE	1 741,85	15,00	60
26/06/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	14 981,85	0,00	0
03/07/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	66 815,00	0,00	0
03/07/2023	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	58 964,00	0,00	0
03/07/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	579,15	0,00	0
03/07/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	2 053,35	0,00	0
04/07/2023	BRANCHEMENT EU - 13 RUE LOUIS TOUCHET - JARZE	2 735,90	23,00	60
17/07/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	509,00	0,00	0
21/07/2023	RENOUVELLEMENT ARMOIRE DE COMMANDE ENTREE STATION - STEU SERMAISE	12 551,05	186,00	30
21/07/2023	FOURNITURE ET MISE EN PLACE GRILLE DE DEGRILLAGE - STEU CHAPELLE	2 575,72	38,00	30
25/07/2023	BRANCHEMENT EU - 2 IMPASSE DES ARMOLIERES - TIERCE	2 570,89	19,00	60
27/07/2023	2051 - BIENS DE FAIBLE VALEUR	191,25	0,00	1
27/07/2023	2051 - BIENS DE FAIBLE VALEUR	400,00	0,00	1
17/08/2023	DEPLACEMENT BOITE DE BRANCHEMENT EU - RUE DES VIGNES - MORANNES	523,69	0,00	1
17/08/2023	REHABILITATION STEP LA CHAPELLE SECTEUR BOURGNEUF	720,00	0,00	0
14/09/2023	BRANCHEMENT EU - 23 BIS RUE DE BEAUVAL POUR 9 CHEMIN DE LA NOUVELLE FRANCE - SE	7 258,28	36,00	60
22/09/2023	BRANCHEMENT EU - 3 CHEMIN DES LANDES - MONTREUIL	2 940,64	13,00	60
22/09/2023	BRANCHEMENT EU - ZA ANGERS - MARCE	3 628,46	17,00	60
27/09/2023	2183 - BIENS DE FAIBLE MONTANT - MATERIEL INFORMATIQUE	1 446,36	0,00	1
29/09/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	8 280,00	0,00	0
10/10/2023	BRANCHEMENT EU - 4 RUE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	4 608,26	17,00	60
10/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	57,20	0,00	0
10/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	202,80	0,00	0
16/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	30,25	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	107,25	0,00	0
18/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	207,90	0,00	0
18/10/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	737,10	0,00	0
22/10/2023	BRANCHEMENT EU - 9 RUE PRINCIPALE - MARCE	1 895,00	6,00	60
26/10/2023	DEPLACEMENT BOITE BRANCHEMENT - RUE DES VIGNES - MORANNES	1 888,93	6,00	60
26/10/2023	CREATION TABOURET - 54 GRANDE RUE - MORANNES	1 667,67	5,00	60
14/11/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	1 006,50	0,00	0
14/11/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	3 568,50	0,00	0
15/11/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	1 920,00	0,00	0
15/11/2023	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	2 580,00	0,00	0
16/11/2023	RENOUVELLEMENT CADRE ET TRAPPE DU POSTE - PR CHAUMONT D ANJOU	3 562,56	30,00	15
16/11/2023	RENOUVELLEMENT ARMOIRE ELECTRIQUE ET MISE EN PLACE TELEGESTION - PR CHAUMONT D	9 678,52	40,00	30
17/11/2023	2183 - BIENS DE FAIBLE MONTANT - MATERIEL INFORMATIQUE	266,00	0,00	1
17/11/2023	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	841,43	0,00	0
20/11/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR DEVERSOIRS ORAGE - CORNILLE DAUMERAY MARCE MORANNES	741,67	0,00	0
24/11/2023	BRANCHEMENT EU - 5A IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE	2 910,34	0,00	60
24/11/2023	BRANCHEMENT EU N1 - ALLEE DE LA MOTTE - TIERCE	2 735,90	0,00	60
24/11/2023	BRANCHEMENT EU N2 - ALLEE DE LA MOTTE - TIERCE	2 735,90	0,00	60
04/12/2023	FRAIS INSERTION REHABILITATION STEP CORNILLE-BOURG (K)	90,00	0,00	1
04/12/2023	PARCELLES YD 96 - 6478m² - TERRAIN STEU SEICHES	61,88	0,00	0
06/12/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR DEVERSOIRS ORAGE - CORNILLE DAUMERAY MARCE MORANNES	3 750,00	0,00	0
06/12/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR DEVERSOIRS ORAGE - CORNILLE DAUMERAY MARCE MORANNES	3 750,00	0,00	0
07/12/2023	BRANCHEMENT EU - 60A RUE DE BEL AIR - JARZE	2 570,89	0,00	60
07/12/2023	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT EU - 14 RUE DU MARCHE AUX CHEVAUX - DURTAL	2 542,80	0,00	60
07/12/2023	FRAIS INSERTION RECONSTRUCTION STEP CORNILLE-LAITERIE (O)	90,00	0,00	1
15/12/2023	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	4 867,07	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		604 879,75	4 638,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 636 871,96
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2020-01	2 500 000,00	600 000,00	3 100 000,00	217 816,64	283 500,00	2 598 683,36	0,00
2023-A31-01	0,00	1 802 000,00	1 802 000,00	0,00	322 000,00	1 480 000,00	4 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	10 372,00
Technicien ppal 1°C	B	1	45 849,00
Rédacteur ppal 1°C	B	1	38 941,00
Technicien	B	1	27 327,00
Technicien	B	0	19 170,00
Agent de maîtrise	C	0	13 901,00
Adjoint administratif	C	0	15 158,00
Adjoint administratif ppal 2° classe	C	0	13 245,00
Adjoint administratif ppal 1°C	C	1	29 098,00
TOTAL GENERAL	C A B	5	213 061,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2020 - Concession par affermage du service public	SUEZ EAU FRANCE	SUEZ EAU FRANCE	Société Française	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 245 857,00	1 437 057,46	21 112,39	1 458 169,85
RECETTES	3 245 857,00	3 424 975,91	0,00	3 424 975,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 159 237,00	1 202 049,32	321 461,62	1 523 510,94
RECETTES	4 159 237,00	1 402 341,05	651 452,57	2 053 793,62

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 245 857,00	1 437 057,46	21 112,39	1 458 169,85
RECETTES	3 245 857,00	3 424 975,91	0,00	3 424 975,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 159 237,00	1 202 049,32	321 461,62	1 523 510,94
RECETTES	4 159 237,00	1 402 341,05	651 452,57	2 053 793,62
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	7 405 094,00	2 639 106,78	342 574,01	2 981 680,79
TOTAL AGREGE DES RECETTES	7 405 094,00	4 827 316,96	651 452,57	5 478 769,53

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 43
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Tiercé le 04/04/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Tiercé, le 04/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. BLONDET Jacques, Secrétaire de séance	
M. RABOUAN Paul, Président	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.